

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 04/05/2023**

N° 296 : COMPTE DE GESTION 2022

Le quatre mai deux mille vingt-trois à 17 heures, le Comité syndical s'est réuni à la salle des fêtes de Saint-Martin-sur-le-Pré sous la présidence de M. Jacques JESSON, président du Syndicat mixte, en vertu d'une convocation faite le 17 avril 2023.

ETAIENT PRESENTS

Délégués titulaires

MM. ADNET Michel – BONNET Marcel – CHARNOTET – COLPIN – DOUCET – JESSON – LEBAS – LEFORT – LEONE – MAILLET – MAINSANT – PIGNY – ROULOT – SCHULLER – VANSANTBERGHE – VETU – VOISIN DIT LACROIX. Mmes CHOCARDELLE – DROUIN – GALICHER – PAQUOLA – RAGETLY.

Délégués suppléants (ne vote pas)

MM. JESSON Jacques (CCRS) – JOPPE. Mmes BOUTILLER – SCHAJER.

ETAIT PORTEUR D'UN POUVOIR

M. VANSANTBERGHE pour M. JACQUET.

ETAIENT EXCUSES

Délégués titulaires

MM. GALICHET Gérard – SOUDANT. Mmes BOULOY – MAGNIER – MORAND.

Délégués suppléants

MM. GALICHET Jean-Luc – VATEL.

ETAIENT ABSENTS

Délégués titulaires

MM. ADAM – BONNET Jacques – BOURGERY – CHAPPAT – CHAUFFERT – COLLART – DUBOIS – GALLOIS – GILLET – GOURNAIL – GUILLEMOT – HEINIMANN – JANSON – MANGEART – NAMUR – PILLET – ROSSIGNON – VALENTIN. Mmes LIZOLA – MICHEL.

Délégués suppléants

MM. ADNET Bruno – APPARU – APPERT Didier – ARNOULD – BOUVEROT – CARBONI – COLLARD – COLMART – DEFORGE – DEGRAMMONT – DELIEGE – HERBILLON – LAPIE – LEHERLE – LOUIS – MAIZIERES – MARCHAND – MAT – MAUCLERT – MELLIER – NOIZET – OURY – PERREIN – PIERRE – POINTUD – POUPART – REGNAULT – REMY – ROUSSEAU – SIMONET – SINNER. Mmes BAUDIER – BOUCAU – BUTIN – HUVET – LAURENT – MATHIEU – PUJOL – ROBERT – SAGUET-SIMON – SOUDRELLE – THIBERT.

Nombre de délégués en exercice : 48
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 27

ACTE REÇU LE

22 MAI 2023

Mme Martine RAGETLY a été désignée secrétaire de séance.

PREFECTURE DE LA MARNE

Rapport de Monsieur le Président :

Le compte de gestion dressé par le trésorier décrit l'ensemble des opérations budgétaires de l'exercice 2022 et retrace l'état de l'actif et du passif de ce budget.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ Recettes de l'exercice	521 619.46 €
■ Dépenses de l'exercice	529 768.08 €
■ Solde de l'exercice	- 8 148.62 €
■ Résultat antérieur reporté	99 348.68 €
■ Résultat de clôture	91 200.06 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ Recettes de l'exercice	00.00 €
■ Dépenses de l'exercice	00.00 €
■ Solde de l'exercice	00.00 €
■ Résultat d'investissement reporté	1 888.00 €
■ Résultat de clôture	1 888.00 €

LE COMITE SYNDICAL,

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales,
VU l'article 9 des statuts du PETR du pays de Châlons-en-Champagne,
VU le compte de gestion présenté par le trésorier du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Châlons-en-Champagne,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, prend une délibération conforme.

Copie certifiée conforme par le Président qui atteste que le compte rendu de la séance sera affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne conformément à la loi.

ACTE REÇU LE

22 MAI 2023

PREFECTURE DE LA MARNE



Le Président,

Jacques JESSON